



**HAL**  
open science

## Une statue impériale au musée de Langres ? à propos d'un togatus en marbre

Yvan Maligorne, Arnaud Vaillant

► **To cite this version:**

Yvan Maligorne, Arnaud Vaillant. Une statue impériale au musée de Langres ? à propos d'un togatus en marbre. *Revue archéologique de l'Est*, 2015, 64, pp.485-493. hal-03014478

**HAL Id: hal-03014478**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-03014478v1>**

Submitted on 19 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Revue archéologique de l'Est**

tome 64 | 2015  
n° 187

---

## Une statue impériale au musée de Langres ? à propos d'un *togatus* en marbre

Arnaud Vaillant et Yvan Maligorne

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/8477>  
ISSN : 1760-7264

### Éditeur

Société archéologique de l'Est

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2015  
Pagination : 485-493  
ISBN : 978-2-915544-33-6  
ISSN : 1266-7706

### Référence électronique

Arnaud Vaillant et Yvan Maligorne, « Une statue impériale au musée de Langres ? à propos d'un *togatus* en marbre », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], tome 64 | 2015, mis en ligne le 17 novembre 2016, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/8477>

---

# UNE STATUE IMPÉRIALE AU MUSÉE DE LANGRES ? À PROPOS D'UN *TOGATUS* EN MARBRE

Arnaud VAILLANT\*, Yvan MALIGORNE\*\*

---

**Mots-clés** *Statue, toga, marbre, calcei patricii, empereur julio-claudien, temple.*

**Keywords** *Statue, toga, marble, calcei patricii, Julio-Claudian emperor, temple.*

**Schlagwörter** *Statue, Toga, Marmor, calcei patricii, julisch-claudischer Kaiser, Tempel.*

**Résumé** *Le musée d'art et d'histoire de Langres expose une statue monumentale en marbre blanc. Découverte en 1660, elle a été rapidement confisquée par le pouvoir monarchique pour orner Versailles, et un remarquable dossier documentaire permet d'en suivre les déplacements successifs. Sa typologie, ses dimensions et son excellente facture conduisent à y reconnaître la statue-portrait d'un empereur ou prince julio-claudien.*

**Abstract** *The art and history museum in Langres exhibits a monumental, white marble statue. Discovered in 1660, it was quickly confiscated by the monarchy to adorn the palace at Versailles. A remarkable set of documentation describes its subsequent movements. Its typology, size and excellence of manufacture suggest the figure portrayed is an emperor or prince of the Julio-Claudian dynasty.*

**Zusammenfassung** *Im Musée d'art et d'histoire in Langres wird eine monumentale Statue aus weißem Marmor ausgestellt. Sie war 1660 entdeckt und sehr bald von der königlichen Verwaltung konfisziert worden, um das Schloss von Versailles zu schmücken. Das bemerkenswerte Dokumentationsmaterial ermöglicht es, die aufeinanderfolgenden Verlegungen zu verfolgen. Die Typologie, Größe und hervorragende Qualität der Statue legen nahe, dass es sich um die Portrait-Statue eines julisch-claudischen Kaisers oder Prinzen handelt.*

---

Au XVII<sup>e</sup> s., le paysage urbain de Langres porte encore l'empreinte de son passé romain : deux portes urbaines – la Porte Romaine et Longeporte – sont conservées en élévation, et les remparts modernes de la ville s'ornent, à l'instar de ceux de Narbonne, de reliefs et inscriptions. Parallèlement, les collections d'antiques s'enrichissent de nouvelles découvertes : les travaux de fortifications de 1673 mettent par exemple au jour de nombreuses stèles funéraires. Les érudits locaux transcrivent les inscriptions antiques, dessinent bas-reliefs et statues, rédigent des recueils d'antiquités<sup>1</sup> dont les grands corpus modernes sauront tirer profit<sup>2</sup>. C'est dans ce contexte d'intense activité érudite qu'est découverte fortuitement une importante statue en marbre figurant un *togatus*,

sculpture qui fut rapidement affublée des surnoms de « consul » ou « sénateur de Langres » (fig. 1). C'est l'une des seules sculptures en marbre connues à Langres, avec une magnifique tête colossale de Mars et un monument circulaire – autel ou base – orné de guirlandes accrochées à des bucranes, mis au jour dans le presbytère de Saints-Geosmes, à 5 km au sud de la ville. Si elle a rapidement attiré l'attention des intendants royaux, qui la réquisitionnèrent pour orner le château de Versailles, cette statue monumentale n'a guère suscité l'intérêt des chercheurs : signalée dans le recueil d'Émile Espérandieu (1911, n° 3230, p. 275) et le volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré à Langres (JOLY, 2001, p. 141-142, avec fig. 148), elle est ignorée de la remarquable synthèse que Hans Rupprecht Goette a consacrée aux statues de *togati*. À l'intérêt intrinsèque que revêt cette sculpture peu commune dans l'horizon régional s'ajoute pourtant la valeur d'un dossier documentaire étoffé, se rapportant à la découverte de la statue et à ses déplacements successifs.

---

1. Citons notamment CHARLET, 1700, et ses multiples copies, ou encore VIGNIER, vers 1670.

2. Plusieurs inscriptions et bas-reliefs d'époque gallo-romaine aujourd'hui perdus ne sont connus que par ces recueils d'antiquités : ils sont repris dans le *CIL XIII* et ESPÉRANDIEU, 1911.

---

\* Assitant de conservation au Musée d'art et d'histoire de Langres. arnaud.vaillant@langres.fr.

\*\* Maître de conférences en histoire romaine. CRBC, EA 4451, UMS 3554, Université de Bretagne occidentale, Brest et Quimper. yvan.maligorne@yahoo.fr.



Fig. 1. Le togatus de Langres (Arnaud Vaillant).

Le *togatus* a retrouvé Versailles, le temps d'une exposition consacrée aux formes prises par la référence à l'Antiquité dans le palais royal<sup>3</sup>. C'est l'occasion d'en proposer enfin une étude. À la brève présentation des circonstances et du contexte archéologique de la découverte (I), nous avons cru utile d'adjoindre des développements sur l'histoire récente de la statue, connue par des sources très précises ; c'est que l'intérêt du « consul » ne se réduit pas à sa dimension archéologique, mais s'étend à sa valeur patrimoniale,

3. Un beau catalogue accompagne l'exposition (MARAL, MILOVANOVIC, 2012), qui consacre à la statue une notice rédigée par J.-L. Martinez (*ibid.*, p. 64-65). Elle ne se penche pas sur les problèmes formels et stylistiques, pas plus qu'elle ne s'attarde sur l'identification du sujet. La datation proposée n'emporte pas l'adhésion (voir *infra*).

qui en fait un jalon marquant de l'histoire de Langres (II). Nous décrivons et analysons ensuite la sculpture, qui nous semble devoir être rangée dans la catégorie des images impériales, ce qui nous conduit à nous interroger sur le contexte d'exposition (III).

## I. LA DATE ET LE CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

L'année et le lieu exact de la découverte du *togatus* ont fait l'objet de discussions, les « antiquaires » langrois, pourtant contemporains de l'événement, rapportant plusieurs versions : si le jésuite Jacques Vignier (1603-1669) fixe la découverte au 7 décembre 1660, dans une maison située près du prieuré de Saint-Martin (VIGNIER, vers 1670, p. 63), un chanoine de la cathédrale de Langres, Théodecte Tabourot (1609-1689), la date du 12 décembre 1662, « rue des Chavannes proche le grand jeu de Paulme, et joignant le jardin du prieur de saint-Martin » (TABOUROT, p. 615). Les années 1668 ou encore 1694 sont également avancées par d'autres sources (LUQUET, 1838, p. 430). La copie d'une quittance notariée (Bibliothèque municipale de Langres, ms 184), retranscrite avant la disparition des archives, et les extraits de résolutions de la Chambre de Ville (Bibliothèque municipale de Langres, ms 169), documents rédigés en décembre 1660, confirment la datation avancée par Vignier ainsi que le lieu précis où la statue fut mise au jour, soit l'actuel numéro 5 de la rue des Chavannes.

L'échevinage langrois fut immédiatement averti de la découverte et dépêcha l'un des siens, le Sieur Chauvetet, qui, afin de rédiger un mémoire sur les circonstances de la découverte, descendit dans la fouille examiner la statue. Le rapport, un texte de plus de quatre pages mêlant observations pertinentes et interprétations fantaisistes, nous est également parvenu (Bibliothèque municipale de Langres, ms 169, p. 116-119). Ces documents nous apprennent que l'antique fut mis au jour par le maître maçon Didier Forgeot, lors du creusement d'une citerne dans sa propriété, à environ vingt pieds de profondeur, soit près de six mètres. Il dégaga la statue « couchée tout à plat, entre une grosse pierre blanche et une muraille sarrazine », dans ce qui est décrit comme du sable, sous un important remblai dans lequel furent récupérées des monnaies du II<sup>e</sup> s. (Hadrien, Antonin le Pieux et Commode). La « grosse pierre blanche » n'est pas décrite, et on ne peut assurer qu'il s'agissait du socle de la statue.

La statue du *togatus* fut transférée, peu de temps après sa découverte, dans la maison de Ville, alors Hôtel d'Orcey, afin d'y être exposée aux Langrois comme témoignage de la magnificence de l'antique capitale de cité. L'échevinage, placé sous la direction du maire Claude Deserrey, décida l'achat de la statue au prix de 120 livres pour le maître maçon Claude Forgeot, 4 livres étant versées au fils de ce dernier « par gratification » (Bibliothèque municipale de Langres, ms 184). Cette acquisition fut peut-être motivée par l'examen de la statue par le célèbre peintre langrois Jean Tassel (1608-1667), qui la jugea réalisée par les Grecs plutôt que les Romains et encore moins les Gaulois. On lui greffa alors une tête dite « postiche ».

## II. DE LA RÉQUISITION ROYALE AU RETOUR À LANGRES : LES MULTIPLES DÉPLACEMENTS D'UNE PIÈCE MAÎTRESSE DU PATRIMOINE LANGROIS

Elle demeura à l'hôtel de Ville pendant près de 25 ans avant d'être réquisitionnée par Louvois, ministre de Louis XIV, pour l'ornement de Versailles. Son premier courrier aux échevins de Langres, en date du 27 mars 1684, nous est parvenu : « *Lon m'a dit qu'il y a dans vostre hostel de ville une statue d'un sénateur romain*

sur laquelle l'on a fait mettre une teste postiche. Je vous prie, si cela est vray, de m'en envoyer une mesure et de me mander d'où vous l'avez eue» (Archives militaires de Vincennes, A1 711, fol. 476).

Louvois venait d'obtenir en septembre 1683 le titre de surintendant des Bâtiments, arts et manufactures de France. En cette qualité, il avait la charge de l'ornementation du château de Versailles, qui était devenu le 6 mai 1682 siège officiel du gouvernement. La seule Académie de Rome ne pouvant satisfaire aux besoins en sculptures, l'architecte Jules Hardouin-Mansart et Louvois décident de remplacer par des antiques les grandes commandes contemporaines initialement prévues par Le Brun. À partir de la fin de 1683, selon le mot de Geneviève Bresc-Bautier, une «véritable fringale d'antiques anime l'administration», et les pouvoirs locaux sont priés d'offrir au souverain les antiques romains découverts sur leur territoire (BRES-CBAUTIER, 2010, p. 66).

C'est dans ce cadre que Louvois questionne les édiles langrois : il souhaite réquisitionner le *togatus* pour orner Versailles. La teneur de la réponse datée du 3 avril des échevins et du Maire, Jean Marivetz, ne nous est pas connue mais on la suppose complètement soumise au bon vouloir du ministre d'État. Toujours est-il que le 9 avril, ce dernier adresse aux Langrois un nouveau courrier dans lequel il planifie le transfert de la statue vers Paris :

«A Versailles, le 9<sup>e</sup> avril 1684  
Messieurs

Jay receu vostre lettre du 3<sup>e</sup> de ce mois delaquelle ayant rendu compte au Roy, Sa Majesté a resolu de mettre dans ses bastiments la statue qui est dans la maison de ville de Langres, mais avant dela faire deplacer du lieu ou elle est, il est nécessaire que vous me fassiez sçavoir sil y a au pays ou vous estes quelque sculpteur assez habille pour la pouvoir enquaisser et la conduire icy, auquel cas vous aurez soin de l'envoyer au S<sup>r</sup> Dela Chapelle controlleur des Bastiments qui demeure à Paris, dans la cour du palais, Lequel vous fera rembourser de la despense que vous aurez faite tant pour l'enquaissement que pour la voiture. Je suis Messieurs votre très affectionné Serviteur.

M Louvois»

Nous ne savons rien du voyage du *togatus* ni de sa date d'arrivée au Louvre – puisque c'est bien du Louvre qu'il est question ici. La statue doit être livrée au Sieur de La Chapelle, Henri de Bessé (1655-1723), contrôleur des Bâtiments du Roi mais également secrétaire perpétuel de l'Académie royale des inscriptions et médailles, future Académie des inscriptions et des belles-lettres, organisme regroupant les huit plus éminents spécialistes de l'Antiquité, auquel il incombe notamment de concourir au prestige de la monarchie française. La statue est alors soumise à un examen attentif, avant de subir une restauration des mains de François Girardon (1628-1715), sculpteur royal. Celle-ci porta sur une grosse lacune dans la draperie sous l'avant-bras gauche de la sculpture : un élément de marbre de meilleure qualité est encore en place, tandis qu'une partie de la restauration a disparu au-dessus. Fut aussi complétée – deux trous de scellement circulaires sont toujours visibles – une cassure dans la bordure du *simus* de la toge. La statue se trouva surtout affublée d'une paire de bras tenant chacun un rouleau de parchemin et d'une tête qui n'était assurément pas la sienne. On a longtemps pensé que celle-ci était l'un des rares portraits connus de Maxence (Ma 3522bis ; ROSSO, 2006, n° 46, p. 250-252), qui aurait lui aussi été découvert à Langres et est aujourd'hui exposé au rez-de-chaussée du pavillon Denon. Le rapprochement a suscité la perplexité de Jean-Charles Balty, qui soulignait que Langres était situé hors du domaine de l'empereur, réduit à l'Italie et l'Afrique (BALTY, CAZES, 2008, p. 81-86, en

part. note 20) ; il vient d'être définitivement invalidé par Jean-Luc Martinez, qui a retrouvé la tête langroise abusivement associée au *togatus* : elle aussi en marbre blanc, elle figure un jeune homme imberbe, probablement un barbare (MARTINEZ, 2012, fig. 13, p. 64). Si l'on en croit *l'Annuaire de la Haute-Marne* de 1804 (Anonyme, 1804 p. 49), elle fut ramassée aux portes de la cité lingonne lors de travaux portant sur les fortifications. L'auteur n'est pas précis sur la date de la découverte, dont il affirme qu'elle eut lieu en 1671, mais qu'il situe aussi la même année que la découverte du *togatus* (1660). Le même auteur avance sans citer ses sources que la tête fut envoyée à Monsieur de la Vrillière (1599-1681), secrétaire d'État de 1621 à 1681 et grand amateur d'art italien ; il est probable qu'elle fut ensuite, elle aussi, réquisitionnée au profit de Louis XIV.

Pourvu de bras et d'une tête, le *togatus* fut ensuite acheminé à Versailles où nous le trouvons à diverses reprises dans les plans des jardins, sous la dénomination de «Sénateur de Langres». À l'origine, il orne le passage reliant la demi-lune du bassin d'Apollon et la tête du Grand canal (PINATEL, 1963, p. 28) mais est déplacé à de multiples reprises en raison des transformations des jardins. Ainsi, il est transféré vers le Nouveau parterre dans la dernière décennie du XVII<sup>e</sup> s. avant de regagner le parterre de la Tête du Grand canal en 1695 ; en 1707 il est acheminé au nord du nouveau parterre d'Apollon, lieu où il figure encore en 1782 (PINCAS, ROCHER-GILOTTE, 1995, p. 155-165) ; c'est à Versailles que Montfaucon le dessina pour son ouvrage l'«Antiquité expliquée» (MONTFAUCON, 1724, p. 16 et pl. V). À la Révolution, le *togatus* fut à nouveau déplacé, comme plusieurs antiques, telle la célèbre Vénus d'Arles<sup>4</sup>. Confisqué comme Bien national, il est ensuite placé sous les portiques des Tuileries par le Directoire, dans le cadre des travaux d'embellissement entrepris par les architectes Leconte et Gisors. Le goût se porte alors vers le néoclassicisme avec des groupes de statues antiques restaurées ou copies d'antiques issues des anciennes collections royales et des biens d'émigrés. En mai 1871, le château est incendié par la Commune et le *togatus* est mis en sécurité au Louvre, où il est identifié à la toute fin du XIX<sup>e</sup> s. par Étienne Michon. C'est là que le docteur Henri Ronot, conservateur des objets d'art de la Haute-Marne, examina la statue en 1980 ; dès lors les tractations débutèrent pour son retour sous forme de dépôt aux musées de Langres, dépôt qui devint effectif en novembre 1981.

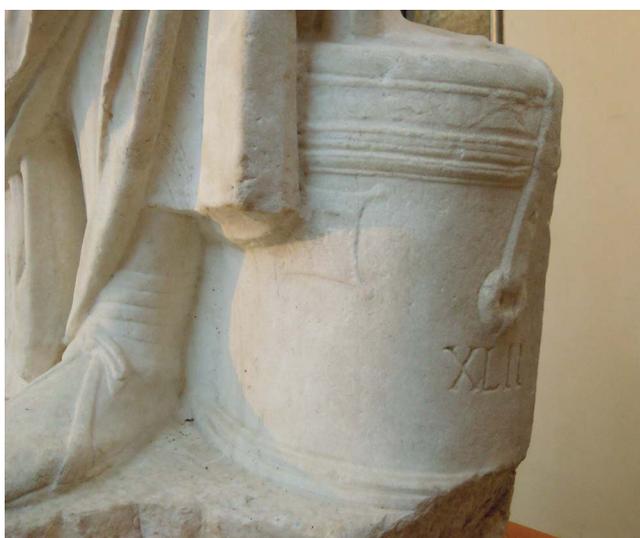
### III. UNE PROBABLE STATUE IMPÉRIALE

Haute de 200 cm, dont 10,5 cm pour la plinthe, large de 84 cm au maximum et profonde de 50 cm, la statue est sculptée dans un beau marbre blanc légèrement rosé, très fin mais parcouru de veines de calcite qui se sont parfois dégradées, marbre que V. Gaggadis-Robin (CNRS) propose d'identifier à du Pentélique (inf. orale). Elle porte la trace de plusieurs restaurations. La plupart sont postérieures à la découverte : sur la partie de la toge qui pend sous le bras gauche, une lacune a été comblée par un marbre à grain très fin, et la restauration a elle-même été endommagée ; plusieurs fragments de la plinthe ont été recollés dans la partie

4. La destinée parallèle de cette sculpture et de la statue langroise est tout à fait édifiante : la Vénus fut découverte à Arles en 1651 par le prêtre Nophary Brun, puis achetée 60 livres (la moitié de la somme versée pour le *togatus*) par les édiles pour être présentée dans l'Hôtel de Ville de la cité. Réquisitionnée par Louis XIV (c'est l'origine du mythe de l'arlésienne), elle fut présentée dans les jardins de Versailles, non sans subir au préalable une restauration des mains de François Girardon. Tout comme le *togatus*, la Vénus fut confisquée comme Bien national à la Révolution.



**Fig. 2.** La cassure du cou (Yvan Maligorne).



**Fig. 3.** La capsula posée contre la jambe gauche du togatus (Yvan Maligorne).



**Fig. 4.** Chaussure droite du togatus (Yvan Maligorne).



**Fig. 5.** Revers de la statue (Sylvain Riandet).

droite. Le plan de cassure du bras droit est creusé de douze cavités; onze, destinées à sceller une pièce de marbre, ont été rebouchées; elles se rapportent sans doute aux restaurations modernes. La plus importante est antique et servait au scellement de l'avant-bras; elle accueillait encore au moment de la découverte un goujon en fer scellé au plomb, signalé par l'échevin Chauvetet dans son rapport: «[...] et pour les bras, au bout de ce qui reste d'iceux après le corps, il y a des goujons de fert où les dictz bras avoient été entez.» (Bibliothèque municipale de Langres, ms 169, p. 117).

Nettement plus grande que nature, la statue figure un homme debout sur une plinthe lisse, le corps puissant enveloppé par une tunique recouverte d'une toge épaisse. Il est appuyé sur sa jambe gauche tendue; la jambe droite est légèrement pliée, le pied rejeté en arrière; le talon est posé au sol, mais la statue est très restaurée à cet endroit. Le bras droit, cassé au-dessus du coude, est détaché du corps et légèrement levé; le bras gauche collé au torse est replié, le départ de l'avant-bras presque à l'horizontale. Les avant-bras étaient taillés dans des blocs distincts; le bras gauche a d'ailleurs conservé l'intégralité de sa surface de joint bien dressée, creusée de deux trous de scellement et cernée par un petit filet; cette surface est presque entièrement cassée sur le bras droit. Selon un dispositif très bien documenté, la main gauche devait tenir un *volumen*, répondant en quelque sorte à la *capsa*, tandis que la main droite en mouvement devait évoquer l'action oratoire. La statue est cassée à la base du cou; nous sommes ainsi assuré qu'elle ne comportait pas de bouchon d'encastrement et que la tête était taillée dans le même bloc, ce qui est peu courant pour des statues de cette qualité. Le trou aujourd'hui visible était destiné au scellement d'une tête rapportée, avec un autre trou situé sur la nuque, destiné quant à lui à une agrafe en  $\Pi$  (fig. 2).

La statue est animée par un net hanchement; le chiasme qu'il génère s'enrichit d'un léger basculement du bassin et d'un mouvement de torsion du buste: alors que la hanche gauche est en avant, c'est la partie droite du buste qui est projetée vers l'avant, l'épaule gauche étant à la fois plus basse et en retrait par rapport à la droite. La statue est fortement inscrite dans l'espace, ce dont sa nouvelle présentation au musée de Langres, sur un socle, rend mieux compte.

Contre la jambe gauche du personnage, se trouve une *capsa* haute de 37,5 cm, figurée de façon détaillée (fig. 3): la base, le sommet et le couvercle sont finement moulurés; le sommet de la boîte est en outre incisé d'un fin rinceau à volutes-pédoncules, très aéré. La plaque et le trou d'une serrure sont représentés; la sangle était attachée à la boîte par des anneaux dont un est visible, avec son propre système de fixation. Sous cet anneau, apparaît le chiffre romain XLII; non signalé par le rapport très précis établi au moment de la découverte, il a sans doute été gravé à des fins d'inventaire dans l'un des lieux d'exposition successifs de la statue.

Les chaussures méritent une description attentive (fig. 4). Leur semelle est marquée, comme est bien suggéré le cuir qui recouvre le pied, un modelé particulièrement soigné laissant deviner les orteils. Partant de la partie antérieure, deux lanières étroites se croisent sur le coup-de-pied, puis s'enroulent cinq fois autour de la cheville, avant de former un nœud dégageant deux boucles, l'extrémité des lanières tombant mollement sur les côtés du pied. L'extrémité de deux autres lanières est visible, dépassant des enroulements qui couvrent la cheville. La présence des quatre lanières (*corrighae*) évoque des *calcei patricii*, mais seul le nœud inférieur est visible; surtout, l'étude iconographique des chaussures conduite par Hans Rupprecht Goette montre que sur ce type de *calcei*, les enroulements sont normalement séparés en deux ensembles

distincts, ce qui n'est pas le cas ici, cinq enroulements contigus et non différenciés étant figurés<sup>5</sup>.

La toge qui recouvre la tunique est ample, longue et lourde. Elle appartient au type dit «à *umbo* en U» («mit U-formige-Umbo»), documenté de la fin du I<sup>er</sup> s. avant notre ère au IV<sup>e</sup> s., avec une fréquence particulière au I<sup>er</sup> s.<sup>6</sup>. Un pli lourd, pratiquement rectiligne, descend en diagonale de l'épaule gauche, et son extrémité est passée dans un épais *balteus* presque horizontal, qui couvre la hanche droite. Le vêtement est plaqué contre la jambe droite: la cuisse est enveloppée par un ample *sinus* qui descend de l'épaule gauche (où il est masqué par la partie supérieure de l'*umbo*) jusqu'au-dessus du genou, avant de remonter derrière le bras droit pour envelopper l'arrière de l'épaule, sans couvrir la tête. Tout le flanc gauche du personnage est sensible sous la toge: un sillon net le sépare des plis qui couvrent le bras gauche. Entre les pieds, la *licinia* un peu raide traîne à terre.

Le revers de la statue est traité de façon nettement moins détaillée, avec des plis plus rares, très larges et presque plats, en particulier pour le long pan de tissu qui descend de l'épaule gauche et dont l'extrémité est marquée par un pompon trilobé à peine esquissé (fig. 5). Le volume de la fesse droite et la carabure du dos sont néanmoins sensibles. L'arrière de la *capsa* est tronqué. Malgré cela, le traitement des surfaces est satisfaisant, et le travail hâtif ne concerne que le modelé des volumes.

Très nombreuses sont les statues qui présentent le même arrangement de la toge, avec un rapport identique entre *umbo* et *balteus*, un *sinus* ample s'arrêtant juste au-dessus du genou et une *licinia* longue et traînante: c'est presque exactement, à l'exception du pan de la toge rabattu sur la tête, la disposition qu'adopte l'Auguste de la via Labicana. Contrairement à ce qu'avance imprudemment la notice du catalogue de l'exposition de Versailles, les monnaies du II<sup>e</sup> s. découvertes avec la statue ne constituent nullement un élément de datation décisif: elles ont, nous apprend le rapport manuscrit, été «trouvées à trois et quatre pieds plus haut que le lieu où [...] était [la statue]», au sein de ce qui semble être un remblai dont la structure stratigraphique nous est évidemment inconnue. Elles ne fournissent donc pas le moindre repère chronologique et il faut s'en remettre à des considérations typologiques et stylistiques.

Sur le plan stylistique, cette statue d'excellente qualité, dont les plis sont soûplement traités, sur l'avant du corps du moins, n'est pas dépourvue d'originalité. Elle joue sur les contrastes entre des zones recouvertes de plis lourds (le torse, l'*umbo*, le *balteus*, le *sinus*, les masses de tissu qui tombent du bras gauche) et les zones sur lesquelles le tissu est plaqué contre le corps (bras droit, jambe droite, flanc gauche). On soulignera en particulier le contraste très net entre le bord relevé du *sinus*, volumineux et saillant, et la zone qu'il enveloppe, plaquée contre la cuisse et parcourue de plis remarquablement fins et peu nombreux. Une telle économie n'est guère fréquente; tout aussi rare est le faisceau de plis rectilignes qui part en gerbe de la hanche droite.

Nous ne pouvons citer que des parallèles peu nombreux. Sur une statue conservée dans le théâtre de *Bulla Regia* (fig. 6), la bordure du *sinus* enserre une zone pratiquement lisse, parcourue de rares plis très fins; aucun n'est cependant disposé en gerbe, et le traitement du drapé, sur lequel l'usage du trépan est très sensible,

5. Voir GOETTE, 1988, p. 449-458, pour les *calcei patricii* et *senatorii*, qui en sont très proches.

6. GOETTE, 1990, p. 29-54, 113-140. Sur la répartition chronologique des *togati*, voir les remarques de FEJFER, 2008, p. 198-200.

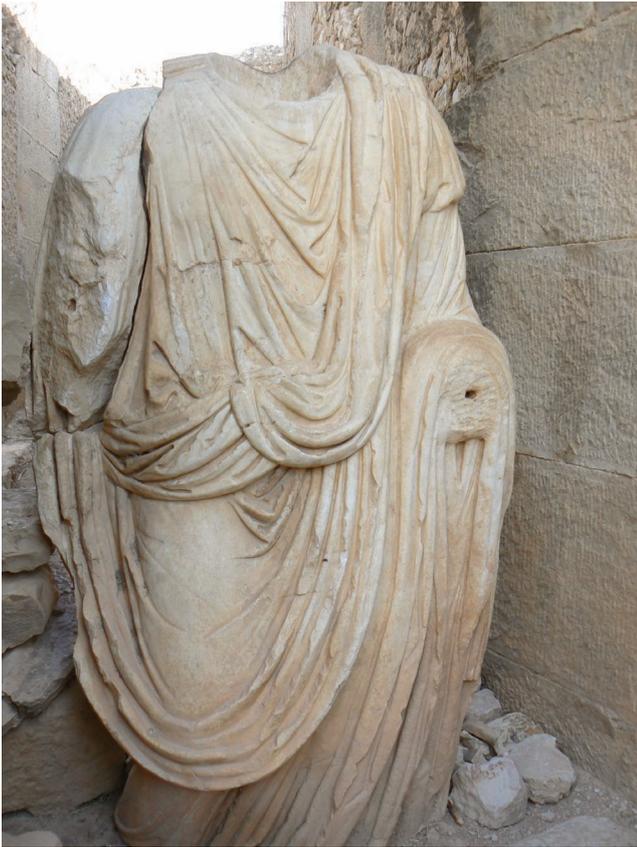


Fig. 6. Togatus conservé dans le théâtre de Bulla Regia (Pascal Radigue).

comme la longueur de l'*umbo*, qui ne descend pas sous le *balteus*, différent fortement de l'exemple de Langres<sup>7</sup>. Une statue d'enfant en toge mise au jour sur le forum de Roselle présente des plis tout aussi fins et espacés, mais globalement parallèles au mouvement du *sinus*, comme c'est généralement la règle (BOSCHUNG, 2002, n° 20.11, pl. 57.4-5).

C'est l'arrangement de la toge et des différentes zones qu'elle dessine que nous mettrons donc en avant, en soulignant les parentés remarquables qu'elle entretient avec des statues datées du milieu du I<sup>er</sup> s. : citons le Néron adolescent du cycle statuaire du forum de *Veleia*<sup>8</sup> ou, plus proche encore, le *togatus* mis au jour dans le temple central du capitol de *Baelo Claudia* (TRILLMICH, 2000)(fig. 7).

Reste le problème de l'identification du sujet. Malgré la disparition de la tête, les arguments ne manquent pas qui orientent la réflexion vers une statue « impériale » : empereur lui-même, membre de sa famille ou – mais cette hypothèse est moins vraisemblable, d'autres types statuariers étant alors utilisés – *divus*, en l'espèce, si la datation au milieu du I<sup>er</sup> s. que nous proposons est correcte, le *divus Augustus*. Les bottines de cuir dont il est chaussé



Fig. 7. Togatus mis au jour dans le temple central du forum de Baelo Claudia (d'après TRILLMICH, 2000).

sont en théorie l'apanage des patriciens, et pourraient donc constituer un indice solide. On les observe en Italie centro-méridionale sur bien des statues figurant des membres des ordres supérieurs, comme le puissant sénateur M. Nonius Balbus, sur deux statues équestres qu'expose le Musée archéologique national de Naples (fig. 8 et 9), ou ce membre de la *gens Mineia* dont la statue a été retrouvée dans la basilique de *Paestum* (fig. 10 et 11)<sup>9</sup>. Cependant, l'historiographie récente souligne la tendance très nette des élites locales à récupérer à leur compte – Emmanuelle Rosso emploie le terme d'usurpation (ROSSO, 2004, p. 45) – ces symboles de puissance : de simples décurions pouvaient ainsi chausser des *calcei patricii*<sup>10</sup>. Reste que le matériau mis en œuvre – rare dans les collections de Langres –, la qualité de l'exécution et les dimensions supranaturelles de la statue constituent des indices supplémentaires qui rendent très probable l'identification d'une statue impériale d'époque julio-claudienne.

7. La statue, qui ne semble pas avoir reçu de publication détaillée, est rapidement décrite dans KSOURI, 2012, vol. 2, p. 216 (l'auteur propose une datation au II<sup>e</sup> s.).

8. ROSE, 1997, pl. 150; BOSCHUNG, 2002, n° 2.10, p. 26 et pl. 20.1 : toutes les statues du cycle de *Veleia* présentent d'intéressantes parentés formelles avec celle de Langres, mais les statues de la première version du cycle, proto-tibérienne selon Boschung, présentent des plis beaucoup plus serrés, surtout sur le *sinus*.

9. Pour cette statue, voir en dernier lieu TORELLI, 1999, fig. 25, p. 87 (la statue est maintenant exposée au musée de *Paestum*).

10. TRILLMICH, 2000, p. 208-209. Pour la signification de ces emprunts, ROSSO, 2004, p. 44-45.



**Fig. 8.** Musée archéologique national de Naples, statue équestre de M. Nonius Balbus découverte à Herculanium (Yvan Maligorne).



**Fig. 9.** Détail de la statue précédente : une chaussure patricienne (Yvan Maligorne).



◄ **Fig. 10.** Musée archéologique de Paestum, statue d'un membre de la gens Mineia mise au jour dans la basilique (Yvan Maligorne).

▼ **Fig. 11.** Détail de la statue précédente : les calcei patricii (Yvan Maligorne).



Si cette proposition devait être retenue, la statue de Langres viendrait s'ajouter à une série peu étoffée dans les provinces gauloises et alpines : les recensements de statues impériales conduits par Emmanuelle Rosso ne retiennent en effet que deux *togati* assurés<sup>11</sup> et deux exemplaires très probables<sup>12</sup>. Les travaux de Dietrich Boschung sur les cycles statuaire des provinces occidentales prouvent cependant l'importance numérique d'un type qui met l'accent sur les valeurs civiques traditionnelles, dont l'empereur et sa famille sont les garants (BOSCHUNG, 2002).

Sur la localisation primitive de la statue, nous ne pourrions que nous livrer à des spéculations d'autant plus gratuites que le patrimoine monumental du chef-lieu des Lingons est fort mal connu. Elle semble avoir été délogée dans une couche sablonneuse, ce qui n'est pas incompatible avec une esplanade, peut-être spoliée de son dallage, mais ne prouve nullement qu'elle ait été découverte en place ; quand bien même elle aurait été retrouvée au pied de son dernier lieu d'exposition, il faudrait tenir compte des fréquents déplacements subis par les statues durant l'Antiquité tardive.

Les basiliques, les curies et les théâtres constituent les lieux d'exposition privilégiés de ces effigies, mais aucun de ces monuments n'est localisé avec certitude à *Andemantunnum*. Il faut cependant rappeler ici l'existence possible d'un sanctuaire impérial précoce dans la ville. La chronique de Cassiodore enregistre en effet, à la date de 9 av. n.è., la consécration par Drusus d'un *templum Caesaris* chez les Lingons<sup>13</sup>. La notice a donné lieu à des commentaires circonspects : Duncan Fishwick remarque que Cassiodore ou sa source probable, Tite Live, a pu faire erreur sur le contenu du culte comme sur la nature de l'édifice ; il note combien

curieuse serait la fondation d'un temple au moment où le même Drusus fait élever ailleurs des autels, comme au Confluent et chez les Ubiens (FISHWICK, 1987, p. 144-145). Reste que la documentation archéologique donne quelque consistance au texte : le musée d'art et d'histoire de Langres conserve un fragment de chapiteau corinthien très monumental – son diamètre s'élève à 109 cm –, des fragments de décor de rive et d'un acrotère faitier que nous proposons d'associer, en tirant argument de leur monumentalité et de leur recours commun à une acanthe de tradition triumvirale à découpage symétrique et digitations acérées<sup>14</sup>. Si ce type d'acanthe a pu être employé localement après le changement d'ère, il désigne ici une datation précoce, encore augustéenne. Ces blocs sont assurément les vestiges d'un temple, et la question d'un lien avec le *templum Caesaris* – peut-être un temple dédié à Rome et à Auguste – évoqué par Cassiodore mérite au moins d'être posée<sup>15</sup>.

Enfin, si les recherches conduites par les équipes du Louvre à l'occasion de la récente exposition de Versailles ont montré qu'il fallait faire notre deuil du portrait de Maxence longtemps attaché au *togatus* – il n'est pas originaire de Langres –, la tête de barbare qui a été associée au *togatus*, si elle provient bien du chef-lieu des Lingons, constitue sans doute l'indice d'un programme officiel de grande qualité, qui devait manifestement entretenir un lien avec l'exaltation de la personne impériale.

### Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude à Mme Emmanuelle Rosso (Paris IV) pour les conseils qu'elle nous a généreusement prodigués lors de la préparation de cet article et pour avoir bien voulu en relire la première version.

11. ROSSO, 2006, p. 105. Pour les *togati* assurés, voir les n<sup>os</sup> 40 (Tibère sur un pilier de Nimègue) et 120 (Octave à Béziers).

12. ROSSO, 2006, n<sup>os</sup> 113 (Tibère à Arles) et 114 (Caligula à Fontvieille).

13. Cass., *Chronicon*, 385D (MIGNÉ, *Patrologia Latina*, vol. 69, col. 1127) : "His *cos.* apud Lingonum gentem templum Caesari Drusus sacravit."

14. Pour le chapiteau, voir OLIVIER, SAURON, 2001, p. 49 avec fig. 28 ; pour le décor de rive et l'acrotère, OLIVIER, 1989, p. 67.

15. Nous reviendrons en détail sur la question, et en particulier sur la datation des blocs d'architecture, dans une étude consacrée au décor architectonique de Langres.

## BIBLIOGRAPHIE

**Sources antiques**

CASSIODORE, *Chronicon*, 385D (MIGNÉ, *Patrologia Latina*, vol. 69).

**Sources manuscrites**

Archives militaires de Vincennes, *Lettre aux maire et échevins de Langres, Versailles, 27 mars 1684*, A1 711, fol. 476.

Bibliothèque Municipale de Langres, ms 169, volume IV, t. 12, *Extraits et notes tirés du livre des résolutions de la chambre de ville de Langres 1653-1676*, «Statue de marbre trouvée en la rue des Chavannes», copie du XIX<sup>e</sup> s. d'un document non daté (postérieur à une résolution du 30 décembre 1660).

Bibliothèque municipale de Langres, ms 184, *Édifices, rues, maisons, beaux-arts*, «Quittance notariée relative à une indemnité de 120 livres payée à Didier Forgeot pour une statue de marbre blanc trouvée dans sa maison rue des Chavannes», calque XIX<sup>e</sup> d'un document daté du 31 décembre 1660.

CHARLET J.-B., *Recueil des Antiquités de Bourgogne*, Manuscrit 108 de la bibliothèque de la Société historique et archéologique de Langres, 1700.

TABOUROT T., *Histoire des Saintes Reliques et Ancienneté de Langres*, ms 109 de la bibliothèque de la Société historique et archéologique de Langres, fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

VIGNIER J., *Recueil des inscriptions et autres monuments anciens de la ville de Langres et lieux circonvoisins*, Manuscrit n° 200 de la bibliothèque de la Société d'histoire et d'archéologie de Langres, vers 1670, en dépôt au musée d'art et d'histoire de Langres.

**Études**

Anonyme, 1804, *Annuaire de la Haute-Marne*, année 1804, Chaumont, Imp. de la Veuve Bouchard.

BALTY J.-CH., CAZES D., 2008, *Sculptures antiques de Chiragan (Martres-Tolosane)*. I. *Les portraits romains*. 5. *La Tétrarchie*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 153 p.

BOSCHUNG D., 2002, *Gens Augusta: Untersuchungen zu Aufstellung, Wirkung und Bedeutung der Statuengruppen des julisch-claudischen Kaiserhauses*, Mayence, Ph. von Zabern, XV + 235 p., 96 pl. + 9 pl. h.t.

BRESC-BAUTIER G., 2010, «Copier l'antique à la cour de Louis XIV», in: *D'après l'antique*, Catalogue d'exposition du musée du Louvre, Réunion des musées nationaux, p. 60-68.

ESPÉRANDIEU É., 1911, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. IV, *Lyonnaise*, 2<sup>e</sup> partie, Paris, Imp. Nationale, 467 p.

FEJFER J., 2008, *Roman portraits in context*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, IX + 592 p. (*Image & Context*, 2).

FISHWICK D., 1987, *The imperial cult in the Latin West: studies in the ruler cult of the Western provinces of the Roman Empire*, vol. I, 1, Leiden, E.J. Brill, XI + 194 p.

GOETTE H.R., 1988, «*Mulleus – embas – calceus*: Ikonographische Studien zu römischen Schuhwerk», *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, t. 103, p. 401-464.

GOETTE H.R., 1990, *Studien zu römischen Togadarstellungen*, Mayence, Ph. von Zabern, X + 207 p., 4 Abb., 95 Taf., 2 Beil. (*Beiträge zur Erschließung hellenistischer und kaiserzeitliche Skulptur und Architektur*, 10).

JOLY M. dir., 2001, *Langres*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 188 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 52-2).

KSOURI H., 2012, *Le théâtre de Bulla Regia dans son contexte urbain*, Thèse de doctorat, Univ. M. de Montaigne, Bordeaux 3, 2 vol. : 462 + 366 p.

LUQUET J.F.O., 1838, «Antiquités romaines», *Annuaire ecclésiastique et historique du diocèse de Langres*, Langres, p. 430-434.

MARAL A., MILOVANOVIC N. dir., 2012, *Versailles et l'antique*, Catalogue de l'exposition, 13 nov. 2012-17 mars 2013, Paris, éd. Artlys, 336 p.

MARTINEZ J.-L., 2012, «Sénateur de Langres», in: MARAL A., MILOVANOVIC N. dir., 2012, p. 64-65.

MICHON É., 1899, «Notes sur quelques monuments des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre», *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 6<sup>e</sup> série, t. X, p. 81-117.

MONTEAUCON B. de, 1724, *Supplément au livre de l'antiquité expliquée et représentée en figures, tome troisième, qui comprend les habits et les usages de la vie*, Paris, Imp. de la Veuve Delaulne, 252 p. + LXXXIX pl.

OLIVIER A., 1989, «Corniches et couronnements gallo-romains à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or)», *Gallia*, t. 46, p. 43-69.

OLIVIER A., SAURON G., 2001, «Les portes augustéennes», in: JOLY M. dir., 2001, p. 48-51.

PINATEL C., 1963, *Les statues antiques des jardins de Versailles*, Paris, éd. Picard, 230 p. + XX pl.

PINCAS S., ROCHER-GILOTTE M., 1995, *Versailles, un jardin à la française*, Paris, éd. de la Martinière, 278 p.

ROSE C.B., 1997, *Dynastic commemoration and imperial portraiture in the Julio-Claudian period*, Cambridge, Cambridge univ. press, XVIII + 314 p. (Coll. *Cambridge studies in classical art and iconography*).

ROSSO E., 2004, «Élites et *imitatio*: la reprise par les élites des types statuaires impériaux», in: CÉBEILLAC-GERVASONI M., LAMOINE L., TRÉMENT F. dir., *Autocélébration des élites locales dans le monde romain: contexte, images, textes (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Actes du colloque tenu à Clermont-Ferrand, 21-23 nov. 2003, Clermont-Ferrand, Presses univ. B. Pascal, p. 33-45 (Coll. *Erga*, 7).

ROSSO E., 2006, *L'image de l'empereur en Gaule romaine: portraits et inscriptions*, Paris, éd. du C.T.H.S., 612 p. (*Archéologie et histoire de l'art*, 20).

TORELLI M., 1999, *Tota Italia: essays in the cultural formation of Roman Italy*, Oxford, Clarendon Press, 212 p.

TRILLMICH W., 2000, «Étude du *togatus* trouvé dans le temple central de Belo», in: BONNEVILLE J.-N., FINCKER M., SILLIÈRES P., DARDAINÉ S., LABARTHE J.-M., *Belo VII. Le capitole*, Madrid, Casa de Velázquez, p. 205-209 (Coll. *de la Casa de Velázquez*, 67).